

10 Port-Gentil

Sécurité routière/Signalisation

Le carrefour Jean-Rémy Ogoula toujours sans feux tricolores

RAD
Port-Gentil/Gabon

LA situation dure maintenant depuis plusieurs mois et semble ne pas préoccuper les autorités, malgré le risque qu'elle représente pour les usagers. Les feux tricolores, qui servaient à la régulation de la circulation au carrefour Jean-Rémy Ogoula, à la limite entre les deuxième et troisième arrondissements de la commune de Port-Gentil, n'ont toujours pas repris du service, à la suite d'une panne. Un état de fait pénalisant aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons dont on craint qu'ils ne se fassent renverser par un véhicule. L'intersection en question, l'une des plus fréquentées de la capitale économique du Gabon, après le carrefour Léon Mba, est située



Photo : Julie Ngumbi

Les élèves risquent leurs vies en traversant cette voie à grande vitesse.

sur le boulevard qui porte le nom du premier président de notre pays. C'est la frontière entre la partie littorale (la ville) et la plaine (village), comme on appelait autrefois. Aux premiers jours de la panne, les forces de police suppléaient l'absence de ces feux, en régulant la circulation, afin de prévenir les risques d'accident. L'as d'attendre sa réhabilita-

tion, les policiers ont fini par abandonner le poste. Laissant les usagers à leur propre sort. Il faut relever qu'à une centaine de mètres des feux tricolores du carrefour Jean Remy Ogoula, côté littoral, se trouvent le collège d'enseignement secondaire du Parc et deux écoles primaires. Le long du boulevard, côté plaine, il y a aussi une école pro-



Photo : Julie Ngumbi

Les usagers espèrent, enfin, que les pouvoirs publics réagiront positivement.

testante et un lycée du même ordre d'enseignement. L'absence des feux tricolores et des agents de sécurité n'est pas, ainsi, sans danger pour les élèves qui doivent passer par cette voie à grande vitesse. L'apathie des autorités compétentes pousse les Portgentillais à se demander si elles n'attendent pas simplement que le pire ar-

rive pour trouver des solutions idoines, comme c'est souvent le cas dans notre pays. Depuis que ces feux tricolores sont en panne, plusieurs accidents ont été enregistrés, heureusement sans dégâts corporels. Joint au téléphone, mardi dernier, le maire de la commune de Port-Gentil, Bernard Apérano, s'est dit préoccupé du désagrément.

ment. Non sans laisser entendre que l'entreprise commise à la tâche attend toujours la pièce défectueuse qu'elle aurait déjà commandée.

En outre, a-t-il expliqué, l'entretien des feux tricolores relève du domaine du Conseil national de l'eau et de l'électricité (CNEE) dont le siège se trouve à Libreville. Il s'agit d'une entité publique créée par la loi 019/95 du 23 novembre 1995 et organisée par le décret 0658 du 21 avril 2011.

Elle assure, pour le compte de l'Etat, l'exécution du service public lié à la gestion des réseaux d'eau et de l'éclairage public. En attendant la réparation des feux tricolores, l'édile de la cité de l'or noir invite les automobilistes et les piétons à redoubler de prudence.

Organisation patronale gabonaise/Création des PME Emmanuel Eyeghe prône le collectivisme

CNE
Port-Gentil/Gabon

LA crise économique, durement vécue au Gabon, depuis maintenant 3 ans, oblige l'Organisation patronale gabonaise (OPG) d'aller à la rencontre des entreprises membres. C'est dans ce sens que le président de cette structure, Emmanuel Eyeghe, a devisé, dernièrement, à Port-Gentil, avec les chefs d'entreprises et les porteurs de projets locaux. Occasion pour lui de demander à ses hôtes de continuer à garder confiance, malgré le contexte économique difficile. «Tout n'est pas perdu, c'est justement pendant la crise qu'il faut restructurer les choses pour pouvoir repartir sur de nouvelles bases, une



Photo : CNE

Le président de l'OPG, Emmanuel Eyeghe (G), s'adressant...

fois que les activités seront rétablies», a-t-il assuré. Par ailleurs, le président de l'OPG a souligné que «l'individualisme est un grand frein à l'épanouissement et à la pérennité des PME gabonaises». Attirant l'attention de ses interlocuteurs sur le fait qu'«une entreprise individuelle est

une entreprise fragile, puisqu'elle dépend d'un seul individu». Pour lui, les Gabonais devraient pouvoir s'inspirer de leurs frères venus d'Afrique de l'ouest. Lesquels évoluent en meute et non en solitaire. «Le collectivisme n'est pas dans notre culture, ce qui est un handicap pour nous, car



Photo : CNE

... aux entrepreneurs et porteurs de projets.

l'environnement économique actuel n'est pas propice à l'individualisme», a relevé Emmanuel Eyeghe. Conseillant ses compatriotes chefs d'entreprises et porteurs de projets, de se regrouper par secteur d'activités, afin de créer des structures communes, avec des enseignes plus fortes et

des prétentions avérées. Pour donner un coup de pouce aux jeunes de la province de l'Ogooué-Maritime, désireux de s'investir dans l'entrepreneuriat, l'Organisation patronale gabonaise s'est attachée les services de Finass consulting, un cabinet de conseils en finance et en gestion.

Cette structure sera chargée, à compter du 10 juin prochain, de former les intéressés sur des aspects en rapport avec l'entrepreneuriat, notamment le processus de création d'une entreprise, son financement et le positionnement en tant que chef d'entreprise.

Rappelons qu'Emmanuel Eyeghe a été reconduit à la tête de l'OPG, à l'issue de l'assemblée générale électorale tenue, le 18 avril dernier, à Libreville. Ce jour-là, le président réélu s'est fixé comme objectifs, entre autres, de booster les jeunes compatriotes à la création d'emplois par le développement de l'entrepreneuriat, et œuvrer à la promotion et à la création des Activités génératrices de revenus (AGR) au bénéfice des jeunes au chômage.

Fête des mères

Les mamans du 1er arrondissement honorées

CNE
Port-Gentil/Gabon

LES autorités municipales du 1er arrondissement de la commune de Port-Gentil ont honoré les mamans de cette circonscription, à l'occasion de la commémoration en différé de la fête qui leur est dédiée chaque année. L'événement a eu lieu, dernièrement, à la foire municipale Pierre-Louis Agondjo Okawe. Une tradition pour les mamans de cette partie de l'île Mandji, qui se sont déplacées massivement à

l'appel de Justine Libimbi, épouse Mihindou, l'édile du premier arrondissement. Si la fête des mères est un moment privilégié où les femmes font l'objet de toutes les attentions, la mairesse a précisé que «les femmes sont célébrées, chaque année, pour leur amour, leur bonté, leur courage et pour tous les sacrifices qu'elles consentent quotidiennement pour le bien-être de leurs familles». C'est donc, à juste titre, qu'elles doivent être honorées, a poursuivi Mme Mihindou, car, «nous savons à quel point une maman est essentielle pour l'équilibre d'un enfant, d'une famille et d'une nation». Elle



Photo : CNE

Justine Libimbi épouse Mihindou recevant le cadeau du groupe traditionnel Moukoga.

a profité de cette tribune pour sensibiliser ses congénères sur la place de choix qu'elles occupent

dans la politique menée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. «Dans le souci de promouvoir

ses droits socio-économiques, le président de la République offre l'opportunité à la femme gabonaise, à travers son programme axé sur l'égalité des chances et la Décennie de la femme, de se prendre en charge. En même temps, il les encourage à développer les Activités génératrices de revenus (AGR)», a-t-elle indiqué. Aussi, l'édile du 1er arrondissement de la commune de Port-Gentil a-t-elle exhorté ses congénères à saisir cette opportunité offerte par le numéro un gabonais, entendu que, pour lui, celle-ci représente aussi une manière de réparer les injustices et les

préjugés qui ont longtemps porté préjudice aux femmes. A la fin de la manifestation, chaque maman a regagné son domicile avec un cadeau offert par Justine Libimbi. De son côté, le groupe traditionnel Moukoga a aussi immortalisé ces moments, en offrant, à son tour, un cadeau à la mairesse. Signalons que la fête des mères dans cette circonscription n'était pas que festive. Les mamans ont également eu droit à deux exposés sur les thèmes de l'autonomisation des femmes et du concubinage.